



Paris, le 20 avril 2022

Les Organisations Syndicales représentatives de la Branche des IEG exigent une revalorisation significative du Salaire National de Base pour l'année 2022

Pour rappel, les Employeurs ont consenti par une **Décision Unilatérale** à une ridicule hausse de 0,3% du SNB au 1^{er} janvier, soit beaucoup moins que l'inflation de 2022.

Les agents des Industries Electriques et Gazières (IEG) subissent une forte **perte de pouvoir d'achat depuis plusieurs années.**

La FNME-CGT, la CFE-Énergies, la FCE-CFDT et FO Energie et Mines ont exigé lors de la Commission Paritaire Nationale de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) une revalorisation urgente du SNB avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Les représentants des employeurs de la Branche restent sourds à nos demandes alors que certains dirigeants d'entreprises nous renvoient à la Branche pour obtenir un maintien de notre pouvoir d'achat !

Les organisations syndicales ne patienteront pas encore des semaines sur ce sujet et appellent d'ores et déjà les agents à se préparer à la **mobilisation** si les employeurs choisissent de ne pas répondre à leurs justes revendications.

Nous exigeons une réponse des représentants des employeurs à la Branche des IEG au plus tard lors de la CPPNI du 12 mai 2022.